NON A LA SURPOLLUTION ATMOSPHERIQUE D'AREVA MALVESI SUR LA NARBONNAISE

Nous, habitants du Grand Narbonne, touristes, citoyens soucieux de la protection de l'environnement, amoureux de la Narbonnaise, refusons catégoriquement le projet de Traitement Des Nitrates (TDN) par le procédé « THOR » sur le site AREVA de Malvési pour les raisons suivantes :

-surpollution atmosphérique mettant en danger la santé publique avec des rejets hautement nocifs : *oxydes d'azote (NOx), particules fines, oxyde de soufre, ammoniac, Composés Organiques Volatils (COV), benzène, DEHP bis-phtalate, métaux lourds, interrogation sur les dioxines....* Certains ont pour effet d'agresser le système respiratoire et cardio-vasculaire, d'autres sont des perturbateurs endocriniens et/ou des éléments cancérogènes. Selon les chiffres donnés par AREVA lors de l'enquête publique, ces rejets seraient bien supérieurs à ceux d'un incinérateur d'ordures ménagères traitant les déchets d'une agglomération de plus de 200 000 habitants.

-surconsommation des ressources (eau, charbon, gaz, électricité…) en contradiction complète avec les objectifs d'un développement durable (COP 21 , COP 22, Grenelle 1 et 2).

-dégradation de l'image de la Narbonnaise et de ses sites classés par des impacts paysagers majeurs (cheminée de 30m, panache de fumées) risquant d'affecter la fréquentation touristique de notre territoire.

-répercussions négatives sur le secteur agricole en général et sur la viticulture en particulier.

Nous exigeons que les autorités rejettent la demande d'autorisation d'exploitation de l'installation ICPE TDN à Malvési selon le procédé THOR

NOM-PRENOM	COMMUNE	SIGNATURE

NON A LA SURPOLLUTION ATMOSPHERIQUE D'AREVA MALVESI SUR LA NARBONNAISE

Nous, habitants du Grand Narbonne, touristes, citoyens soucieux de la protection de l'environnement, amoureux de la Narbonnaise, refusons catégoriquement le projet de Traitement Des Nitrates (TDN) par le procédé « THOR » sur le site AREVA de Malvési pour les raisons suivantes :

-surpollution atmosphérique mettant en danger la santé publique avec des rejets hautement nocifs : *oxydes d'azote (NOx), particules fines, oxyde de soufre, ammoniac, Composés Organiques Volatils (COV), benzène, DEHP bis-phtalate, métaux lourds, interrogation sur les dioxines....* Certains ont pour effet d'agresser le système respiratoire et cardio-vasculaire, d'autres sont des perturbateurs endocriniens et/ou des éléments cancérogènes. Selon les chiffres donnés par AREVA lors de l'enquête publique, ces rejets seraient bien supérieurs à ceux d'un incinérateur d'ordures ménagères traitant les déchets d'une agglomération de plus de 200 000 habitants.

-surconsommation des ressources (eau, charbon, gaz, électricité…) en contradiction complète avec les objectifs d'un développement durable (COP 21 , COP 22, Grenelle 1 et 2).

-dégradation de l'image de la Narbonnaise et de ses sites classés par des impacts paysagers majeurs (cheminée de 30m, panache de fumées) risquant d'affecter la fréquentation touristique de notre territoire.

-répercussions négatives sur le secteur agricole en général et sur la viticulture en particulier.

Nous exigeons que les autorités rejettent la demande d'autorisation d'exploitation de l'installation ICPE TDN à Malvési selon le procédé THOR

NOM-PRENOM	COMMUNE	SIGNATURE